

Procès verbal du Conseil d'Ecole élémentaire du 24 juin 2022

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes DECARIS Stéphanie, MAUPIN Delphine, SALOMON Sophie, CLERC Muriel, GODEK Caroline, SERRIER Sophie et M.GEOFFRAY Luc (président de séance)

Parents d'élèves : Mmes Estelle GARROT, Pauline ROUMIER, Lyne DELAY, Narsama LAMBLLOT, Fanny TOLLIS, Alexandra HILAIRE.

SIVOS. M. Roignot (maire de Sombernon et Président du Sivos Spuller) DDEN : Mme REGNIER Véronique

Périscolaire : Mme LARGY Anne-Laure, Mme CASTILLO pour la mairie de Grosbois en Montagne.

Personnes excusées :

RASED : Mmes LOMBARD Nathalie, DURLET VOLKEN Marie ; AESH : Mme LERAT Cécile.

Parents d'élèves : Mmes Laure PORTÉ, Anne-Caroline GARNIER, Gaëlle VANNIER, Karine MAGUET.

IEN : M. NIERMONT

1- Élections des représentants des parents d'élèves 2022-2023 :

Le directeur souhaite que les élections pour l'année 2022-2023 des délégués des parents d'élèves pour l'école élémentaire se fassent uniquement par correspondance comme l'autorise le décret du 30 août 2019. En attendant le vote informatique !

Cette demande est soumise au vote : Oui Unanimité NON /

2- Modification des horaires pour septembre 2022.

Suite à nos remarques sur la sortie anticipée d'enfants à 11 h 20 pour respecter le départ du transport pour Echannay....

M. Roignot est intervenu auprès de Transmontagne sans possibilité de modification.

Auprès du Conseil Régional qui ne veut pas mettre de bus supplémentaire, qui ne veut pas modifier le circuit et donc les impératifs temporels persistent.

Le CR fait un « petit effort » de retarder le départ du bus de Sombernon à 11 h 40 et la suggestion qui nous est faite est d'avancer l'heure de sortie de l'école à 11 h 25 pour que le groupe, pour ce trajet, bénéficie de 15 min pour « monter » au lieu de parking. Plus de sortie d'enfant en avance pour ce circuit.

Remarque du directeur : l'école est encore une fois la « variable d'ajustement » d'un service qui aurait dû être pensé, réfléchit sans désagrément pour l'école.

A partir de sept 2022 les horaires seraient les suivants : 08 h 30 - 11 h 25 et 13 h 25 - 16 h 30.

Accueil à 8 h 20 et 13 h 15. Répartition en 02 h 55 de travail le matin et 03 h 05 l'après midi.

Ce changement d'horaire s'appliquera à tout le pôle scolaire après avis consultatif des conseils d'écoles et l'envoi d'une demande auprès de la DASEN de Côte d'Or. Les familles seraient averties rapidement.

Pas d'opposition a ce changement d'horaire.

Une autre difficulté est soulevée concernant les transports : le retard systématique du transport de Grosbois. Le chauffeur habituel est absent, après une période de rotation d'autres chauffeurs qui découvraient la ligne, la société Transmontagne à embauché une personne pour cette ligne spécifique....mais la personne ne donne pas satisfaction. Devant la pénurie de chauffeur, la société le laisse en place pour le moment.

Nous demandons à Mme CASTILLO si la mairie des Grosbois a reçu des plaintes sur ce sujet, sa réponse négative.

3- Prévision des effectifs et répartition envisagée :

Voici les effectifs au 24 juin : CP : 34 - CE1 : 27 - CE2 : 27 - CM1 : 31 - CM2 : 22 SOIT 141 élèves

Donner des chiffres de répartition n'est pas aisé compte tenu des changements. Les effectifs des classes pourraient être les suivants : CP : 22 - CP/CE1 : 21 - CE1/CE2 : 23 - CE2 : 23 - CM1/CM2 : 27 - CM2/CM1 : 26

La composition des classes est susceptible d'évoluer en fonction des arrivées ou départs durant l'été. Les listes des classes seront affichées sur le panneau de l'école fin août.

Le directeur rappelle que la répartition des élèves se fait en équipe avec l'ensemble des enseignants. Cela prend du temps et tout le monde veille à faire au mieux pour le bien-être des élèves, pour leur permettre une évolution positive des apprentissages. Les cours double imposent que des camarades pourront être séparés, il est impossible de prendre en compte toutes les relations entre élèves. Un système de décroisement, regroupement de tout un niveau, pourra être organisé pour certaines matières, si les conditions matérielles le permettent.

4- L'équipe pédagogique.

Elle sera identique à celle de cette année avec 6 enseignants titulaires sans changement de personnels ; seulement le poste de décharge de direction qui sera renouvelé et le directeur va bénéficier de nouvelles dispositions. (Pas d'information à ce jour).

Il y aura deux AESH en classes : en CE1 (individuel) et en CP (mutualisé).

5- Vie de l'école et coopérative scolaire.

Malgré des remarques et demandes, les informations qui n'imposent pas de réponses écrites des familles continueront à être envoyées par courriel. Cela évite l'utilisation d'une grande quantité de papier.

Il n'est pas possible de vérifier l'ouverture et la lecture des messages, seulement la bonne distribution. (Message erreur en retour) et des documents sont en accès libre sur le site de l'école.

Les activités qui ont été organisées ou qui se sont prolongées depuis février :

- La bibliothèque pour toutes les classes.

- Ecole et cinéma pour les classes de Mme SALOMON, CLERC et MAUPIN.

- Cycle de programmation CM2 « classe robot » en association avec Canopé (boîtes + tablettes + piles+recharge)

Le support est la boîte de Lego WeDo, construire un robot et le « programmer » à l'aide d'une application sur tablette pour ses déplacements, éviter les frottements parasites. Puis un défi à relever : fabriquer un objet roulant qui doit suivre un trajet imposé contenant 2 changements de direction.

Mme PONS, professeur d'Allemand est venue en classe pour une activité de découverte de la langue germanique.

Les futurs 6° peuvent choisir l'option « bi-langue » ang/all.

Les activités « institutionnelles » des CM2

Passage de la prévention routière pour un examen des connaissances de la signalisation et une mise en pratique sur vélo.

Au préalable et dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) la signalisation routière a été étudiée ainsi que les aspects liés au cycliste : engin, équipement, sécurité, contrôle, comportement.....

Des notions de secourisme, d'attitude face à des situations particulières ont été étudiées avec l'APS (Apprendre à Porter Secours)

Pour finir la classe inaugure une nouvelle activité le SRAV (Savoir Rouler A Vélo) qui comporte 3 blocs (manipulation/ utilisation, rouler ensemble, effectuer une sortie).

Les CM2 ne pratiqueront que le bloc 1 et une partie du 2 (des éléments se recourent avec l'APER)

Liaison école-collège le 14 juin : une journée entière avec repas au self. Visite des locaux, le CDI, rencontre avec des 6°, activités d'allemand et d'anglais en classe avec les professeurs. Cela vient compléter la journée « porte ouverte ».

Opération un livre pour les vacances.

Le ministère de l'Education Nationale offre à chaque élève de CM2 quittant l'école primaire un livre à lire durant les vacances afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture des futurs collégiens. Il s'agit d'un recueil de « Fables » de Jean de la Fontaine. Cet ouvrage sera remis par le maître aux élèves la dernière semaine de juin.

- Les jeux du Médiolanum à Mâlain, auxquels a participé la classe de Mme GODEK. Intervention au préalable d'archéologues en classe pour présenter les activités sur le site où la classe a rencontré une céramologue, à fabriquer des moules à empreintes et à participer à des activités sportives.

- La pisciculture de Velars/Ouche pour la classe de Mme MAUPIN avec une visite des installations et une activité de pêche dans l'Ouche.

- La voile : les CM2 terminent leur semaine de voile au lac de Panthier.

Santé des élèves : après 2 reports, l'infirmière scolaire du secteur a examiné tous les CE2.

- La gendarmerie a fait passer l'examen du permis piéton au CE2.

- La future classe de CE2 avec Mme DECARIS assurera un échange avec une classe Finlandaise. Un planning d'activité est prévue.

Les « sorties de fin d'année »

Classe de Mme CLERC et SALOMON au musée/fabrique du pain d'épice et un jeu de piste au parc de la Colombière.

Classes de Mme MAUPIN ET DECARIS aux grottes d'Arcy sur Cure

Classes de Mme GODEK et M. GEOFFRAY en alternance au musée des Beaux Arts et un rallye de découverte de Dijon.

Sécurité :

Une commission de sécurité est passée en mai.....mais un jour de classe donc le directeur n'ont pas pu suivre les débats !

Un exercice d'évacuation incendie a été déclenché par ces personnes : déroulement correct pour l'élémentaire.

La Kermesse.

Organisée par l'APEL de Sombornon (Association des Parents d'Elèves), elle a rencontrée un vif succès après deux ans d'annulation. Les classes de maternelles ont présenté leurs spectacles le matin avec des jeux ensuite, après la pause repas ur place, les classes d'élémentaires ont pris le relais pour terminer l'après-midi avec des jeux.

Les parents ont répondu favorablement pour aider à l'organisation.

L'association des parents pourra verser aux coopératives : 2 019 € à l'élémentaire et 1 453 € à la maternelle.

La coopérative.

Le solde du compte avant déduction des sorties est de 15 527 €. L'APEL a fait un virement de 2 500 € pour l'activité voile qui correspond à la part des bénéficiaires de la vente des gâteaux « mistral ».

La vente des photos de classe a bien fonctionné avec 336 images vendues et 36 porte-clés.

Mme DECARIS, la mandataire de la « coop » remercie les villes qui ont annoncées le vote de subventions.

6- Le périscolaire.

Trois grands objectifs sont toujours d'actualité :

- Sensibilisation aux gaspillages et au tri sélectif.
- Favoriser les échanges avec les familles. (Elles peuvent à nouveau rentrer dans le bâtiment)
- Développer l'apprentissage de la cohésion et la bienveillance entre les enfants, les différents âges.

7- Travaux, maintenance et équipement (investissements) de l'école.

Les enseignants remercient le Sivos pour l'achat et la pose des adhésifs blancs sur tous les tableaux des classes pour la projection. Utilisation combinée écriture et projection.

Une liste de petits travaux et de maintenance a été communiquée au Sivos. Les points importants de celle-ci sont la protection des poteaux de la « petite cour » qui va devenir l'unique cour. La protection vieillissante et détériorée se coupe par morceau et les attaches font apparaître des blocs plastiques compacts et saillants, le nettoyage de toutes les grilles de ventilation et il y a beaucoup de problèmes avec le matériel informatique des classes actuellement.

Investissements : la demande pour 2022 contient des éléments matériels, des tables, des chaises, des embouts, le renouvellement des livres de mathématiques des CM2.

La demande en matériel d'EPS a été refusée et elle fait l'objet d'une requête particulière du Sivos. Procéder aux achats par la coopérative.

Une précision : tous les achats effectués par la coopérative appartiennent à la coopérative mais pas à l'école. (Dans les faits à l'office central de Dijon)

La coopérative doit acheter tout ce qui est consommables, petit matériel ou des jeux de cours. En aucun cas elle doit acquérir du matériel qui est pédagogique

Les ballons de BB, cônes, raquettes de badminton ne sont pas des jeux de cours mais nous en avons vraiment besoin pour l'activité d'EPS obligatoire. Les enseignants se réuniront en septembre pour juger de l'opportunité d'achats par la coopérative.

Les travaux

Une information sur la future organisation sera donnée aux familles en juillet puis rappelée en Août avec les précisions pour la rentrée.

Ce qui est acté : plus d'utilisation de la grande cour par les élémentaires donc entrée et sortie par les deux portes côté mairie, celle du périscolaire pour les classes de Mme DECARIS, GODEK et GEOFFRAY et par la porte jaune pour les classes de Mmes CLERC, SALOMON, MAUPIN avec accueil direct en classe. (quid du lavage des mains = protocole covid)

Utilisation exclusive de la petite cour avec un roulement qui reste à définir, utilisation du ballon à discuter.

Réunion le 28 juin avec les personnes en charge du chantier à la CCOM pour les derniers détails et surtout le passage des maternelles dans la grande cour. Si impossible = grand problème d'accueil et de circulation.

8- Questions diverses.

Aucune question n'est parvenue aux représentantes des parents.

Le directeur remercie l'ensemble des personnes qui ont été présentes lors des réunions et qui les ont « fait vivre » par leurs dialogues, leurs demandes, remarques et échanges que nous avons pu avoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président de séance

Luc GEOFFRAY